

Réunion du Conseil Municipal du 13 Mars 2023

Le conseil Municipal s'est réuni le lundi 13 Mars 2023 à 17h sous la présidence de Madame Cécile CREUZON, Maire.

Ordre du jour :

- 1) Habitat (Maisons DE PEYNOT et RAPPERPORT)
- 2) Syndicat d'eau
- 3) Musée de Dijon
- 4) Divers

Présents : Mmes Muriel BOUCHARD, Christine BOUSSAGEON, Cécile CREUZON, Maria DUSSAT, Marie-Thérèse PIERRON, Danielle ROUSSILLAT, Nadine GAUSSE, MM Nicolas BESSON, Didier GIRAUD, Jérémy GORSSE, Claude TOURAND, Serge SAINTIGNY, Claude STEINER.

Absent : M. Olivier NORRE qui n'a pas donné de pouvoir.

Secrétaire de séance : Mme Maria DUSSAT.

Procès-verbal du Conseil Municipal du 12 Décembre 2022 : M. Claude TOURAND regrette le fait que toutes les interventions ne soient pas retranscrites, ni le nom des intervenants.

Après cette remarque, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Avant le début du Conseil, Madame le Maire :

-demande à ajouter à l'ordre du jour, 2 délibérations à prendre concernant le SDEC et le cimetière : les élus acceptent.

-remercie Muriel BOUCHARD la conception du « power-point » qui a permis d'animer la soirée des vœux.

1) Habitat :

➤ Maison DE PEYNOT

La procédure de mise en péril suit son cours avec l'accord de l'ABF pour la démolition des deux maisons. 6 entreprises ont été contactées :

2 ne peuvent pas réaliser le travail

4 ont répondu : ALZIN, EUROVIA, TRULEN, SMC (en cours).

Les devis vont de 60 000 € à 80 000 € avec des différences de prestations.

Les entreprises ont été recontactées pour compléter leurs devis avec détails et précisions (retour avant le 20 mars).

Aucune décision n'est prise.

➤ Maison RAPPERPORT

La procédure de récupération d'un bien sans maître arrivera à son terme le 15 Mai 2023, date à laquelle cette maison sera transférée dans l'actif de la commune.

Des devis pour réparation de la toiture et pour démolition ont été reçus :

Devis démolition : EUROVIA 55 967.60 € HT

TRULEN 51 722.57 € HT

Concernant la réparation de la toiture, les devis des entreprises French Renov et BatiVoueize sont quasiment similaires ; la différence porte sur le délai d'exécution.